

**INSCRIPTIONS SCOLAIRES
RENTÉE 2026**

**LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES S'EFFECTUENT
UNIQUEMENT PAR MAIL**

affaires.scolaires@langon33.fr
06.73.68.61.87 (mercredi et jeudi)
www.langon33.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION À FOURNIR (scans et/ou photos)

-Livret de famille complet – toutes les pages parent(s) et enfant(s) ou à défaut l'acte de naissance de l'enfant avec filiation

-Justificatif de domicile récent de moins de 6 mois

(Au choix : facture de gaz, électricité, eau, téléphone fixe ou mobile, assurance habitation, quittance de loyer à l'exception de la quittance délivrée par un particulier, contrat de bail)

-Fiche individuelle de renseignements aux temps périscolaires – 1^{ère} inscription*

A remplir recto-verso et renseigner toutes les rubriques, même si l'enfant ne fréquente pas les services périscolaires

LE CAS ÉCHÉANT :

-Jugement de divorce ou de séparation (ou ordonnance provisoire du juge des affaires familiales ou à défaut l'attestation conjointe de parents séparés*) mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant

-Certificat de radiation délivré par l'école précédemment fréquentée

-Mandat de prélèvement* SEPA* + RIB complet

**téléchargeable sur www.langon33.fr – onglet Mon quotidien - Enfance*

Le dossier d'inscription COMPLET peut être déposé à l'accueil de la mairie ou adressé par voie postale à Mairie de Langon – 14 allées Jean Jaurès – BP 20297 – 33212 LANGON CEDEX

A savoir : le service Accueil transmet le dossier au service des Affaires Scolaires. Il ne procède pas à la vérification de la complétude du dossier.

Pour les personnes qui n'ont pas accès à Internet ou pas d'imprimante,
Uniquement sur rendez-vous préalable obligatoire au 06.73.68.61.87.